



Comment se négocie la revalorisation des enseignants

DIALOGUE L'effort total de l'État serait de l'ordre de 10 milliards d'euros étalés sur plusieurs années

Le bal des négociations est ouvert. Alors qu'une nouvelle journée de mobilisation massive se profile, le ministère de l'Éducation tend la main aux professeurs. Ces derniers craignent d'être les grands perdants de la réforme des retraites : leurs pensions seront bientôt calculées sur l'ensemble de leur carrière, et non sur les six derniers mois. Le Premier ministre a beau promettre d'en sanctuariser le niveau, les syndicats ne décolèrent pas. Les voici donc tous conviés – avant-hier pour certains, demain pour d'autres – pour des tête-à-tête rue de Grenelle.

Au menu des discussions : d'abord, les moyens financiers. Combien l'État est-il prêt à mettre sur la table pour compenser la baisse des pensions ? Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics avait évoqué 400 à 500 millions d'euros la semaine dernière. Insuffisant aux yeux des syndicats : répartie entre 870 000 professeurs, l'augmentation serait minime. Mais, à en croire les premiers échanges, ce n'est qu'un début. La première enveloppe de revalorisation devrait être débloquée en 2021.

Édouard Philippe l'a reconnu, vendredi, dans un lycée de Nancy (Meurthe-et-Moselle) : l'effort total sera plutôt de l'ordre de 10 milliards d'euros ! Ça ne se fera donc pas d'un coup. Une loi de programmation pluriannuelle fixera des marches successives. « On a une dizaine d'années pour revaloriser progressivement les rémunérations des enseignants », estime le Premier ministre. « Ils tablent sur vingt ans », confie un syndicaliste, reçu au ministère.

Des primes plutôt que des hausses de salaire

D'autres questions nourriront les débats : Comment cet argent sera-t-il distribué ? Qui en profitera ? Jean-Michel Blanquer a déjà précisé que la revalorisation se traduirait par des primes plutôt que par des hausses de salaires, et bénéficierait en priorité aux enseignants touchés par la réforme des retraites. Pas sûr que cela convienne aux syndicats...

« Des primes, d'accord, mais il faut qu'elles soient accordées à tous les enseignants », prévient Francette Popineau, la porte-parole du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire du premier degré, qui a rendez-vous demain rue de Grenelle. « A priori, tout le monde devrait être concerné. Mais certains vont en bénéficier plus vite », explique Stéphane Crochet, le secrétaire général du SE-Unsa, reçu avant-hier. Il attend, malgré

tout, les simulations promises par le ministère, début janvier.

Transformer les carrières des professeurs

Ce qui a du mal à passer, c'est aussi la volonté de redéfinir, en parallèle, le métier d'enseignant. Emmanuel Macron l'avait déjà suggéré cet automne : le passage au nouveau système de retraite devrait s'accompagner d'une « transformation de la carrière ». Jean-Michel Blanquer a d'ailleurs annoncé « une conférence au début du mois de mars sur "le professeur au XXI^e siècle" ». Les profs, eux, refusent de tout lier. « On ne veut déjà pas de ce système de retraites. Si en plus, il doit y avoir des contreparties, c'est insupportable ! », s'énerve Frédérique Rolet, la secrétaire générale du Snes-FSU, syndicat majoritaire dans le secondaire.

Mais de quelles évolutions parle-t-on ? Si le ministre reste assez flou sur la question, il esquissait déjà quelques pistes dans son livre-

programme *L'École de demain* (Odile Jacob), paru fin 2016. Il y prônait ainsi « l'annualisation, voire une approche pluriannuelle, du temps de travail des professeurs ». Ceux-ci ne travailleraient plus un certain nombre d'heures par semaine, mais par an. « Si un prof manque un cours – par exemple s'il suit une formation –, il devrait alors le rattraper. Ça augmenterait notre

charge de travail... tout en économisant des postes de remplaçants », décrypte Bruno Teste, le secrétaire général de la FSU. Un signe ? La loi Blanquer, adoptée en juillet, permet déjà de mener des expérimentations sur le temps de travail.

Les syndicats s'inquiètent aussi de voir les revalorisations conditionnées à de nouvelles missions. « On pourrait nous demander de faire des heures sup, de l'aide aux devoirs, de l'orientation, de manager des équipes enseignantes, voire d'assurer la maintenance du parc informatique... », énumère un syndicaliste. « Nous travaillons déjà vingt jours sur l'ensemble de nos vacances ! », rappelle sa collègue du SNUipp-FSU.

« Le ministre nous a assuré qu'il n'envisageait pas de raccourcir les grandes vacances », rapporte-t-on à l'Unsa-SE. Il n'empêche... Un décret permet déjà d'imposer aux enseignants cinq jours de formation continue – rémunérée – pendant leurs congés. « Et s'ils essayaient de généraliser ça ? Ou de demander à des profs d'encadrer le service national universel ? », s'interroge un syndicaliste. Lors de sa rencontre au ministère, sa collègue Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT, l'a bien martelé : « Les collègues veulent travailler mieux, pas travailler plus. » ●

MARIE QUENET



LES INVITÉS POLITIQUES DU DIMANCHE

> **Aurore Bergé (LREM):**
La Matinale d'Europe 1, sur Europe 1, à 8 h 15.

> **Julien Denormandie, (ministre chargé de la Ville et du Logement):**
8.30 *franceinfo*,

sur *franceinfo*-canal 27, à 8 h 30.

> **Marine Le Pen (RN):** *Le Grand Rendez-Vous*, sur Europe 1/ *Les Échos/CNews*, à 10 heures.

> **Agnès Buzyn (ministre de la Santé):**

BFM Politique, sur BFMTV/ *Le Parisien Aujourd'hui en France*, à 12 heures.

> **Jean-Michel Blanquer (ministre de l'Éducation nationale), et face à Yves**

Verrier (FO):
Le Grand Jury, sur RTL/ *Le Figaro/LCI*, à 12 heures et 12 h 30.

> **Jean-Yves Le Drian (ministre de l'Europe et des Affaires étrangères):**
Questions

politiques, sur France Inter/ *franceinfo/Le Monde*, à 12 heures.

> **Richard Ferrand (président de l'Assemblée nationale):**
Dimanche en politique, sur France 3, à 12 h 10.



> **Gabriel Attal**
(secrétaire d'État - Éducation):
Forum, sur
RadioJ, à 14 h 10.

> **Guillaume
Vuilletet** (LREM),
Brice N'Konda
(UDI), **Raphaëlle
Rémy-Leleu**
(EELV), **Franck
Margain** (LR),

**Marie-Christine
Verdier-Jouclas**
(LREM),
Éléonore Bez
(RN):

*Le Carrefour de
l'info*, sur CNews,
à 12 heures
et 15 heures.

> **Sibeth Ndiaye**
(porte-parole du
gouvernement):

En toute franchise,
sur LCI, à 18 heures.

> **Philippe
Martinez** (CGT),
et face à **Gérald
Darmanin**
(ministre de
l'Action et
des Comptes
publics): *Et en
même temps*,
sur BFMTV,

à 18 heures
et 19 heures.

> **Brune Poirson**
(secrétaire
d'État auprès
de la ministre
de la Transition
écologique
et solidaire):
C Politique,
la suite, sur
France 5, à 19 h 55.



Professeurs manifestant mardi à Paris contre la réforme des retraites. HERVÉ BOUTET/DIVERGENCE

2021

devrait marquer le début
de la hausse
de la rémunération
des enseignants

ANNUALISATION

Mesure préconisée par
Jean-Michel Blanquer
en 2016 : le temps de
travail des profs serait
décompté sur douze mois